

la cotisation syndicale ?

Adhérer et être syndiqué-e, c'est cotiser.

La cotisation syndicale versée par chaque syndiquée et syndiqué matérialise son appartenance à la CGT et constitue un élément primordial du financement de l'activité de toute la CGT et de son indépendance financière.

À la CGT, la cotisation est fixée statutairement à 1% du salaire net, c'est un principe d'égalité: chacune et chacun cotise proportionnellement à ses revenus.

⇒ 66% de la cotisation peuvent désormais constituer un crédit d'impôt.

Qui peut se syndiquer ?

La CGT FERC Sup est une organisation syndicale inter-catégorielle qui regroupe toutes et tous les personnels fonctionnaires et contractuel-les, administratif-ves, adjoint-es techniques, technicien-nés, ingénieur-es, bibliothécaires, enseignant-es, enseignant-es-chercheur-ses, étudiant-es contractuel-les, doctorant-es, ATER, post-docs, vacataires...

Ne dites plus : « que fait la CGT ? »

Faites-la !

Prenez votre avenir en mains, syndiquez-vous et rejoignez le syndicat de votre établissement pour y prendre votre place.

*C'est décidé,
je rejoins la CGT !!*

www.adherer.cgt.fercsup.net



La CGT des établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche
Pour un Service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche, laïque, démocratique et émancipateur



Pourquoi se syndiquer ?

Se syndiquer c'est d'abord exprimer la volonté de ne pas rester isolée ou isolé. Ensemble, nous sommes plus forts pour défendre nos droits et intérêts.

Avoir une activité syndicale est un droit constitutionnel

Art. 6 du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

« Tout homme [Toute femme] peut défendre ses droits et intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix »

*L'activité syndicale fait partie intégrante
de l'activité professionnelle*

*Avec le syndicat, le travail
et l'action du collectif font la force*

En adhérant à la CGT, vous rejoignez un syndicat riche d'un long passé de luttes, qui a su faire la preuve, au fil de son histoire, de l'efficacité de son action pour les conquêtes sociales et de son attachement à l'esprit de résistance.

Qu'est-ce que la CGT ?

La Confédération générale du travail, ou CGT, est **une organisation syndicale de travailleuses et de travailleurs** créée le 23 septembre 1895 à Limoges. Elle est composée de fédérations professionnelles et d'organisations territoriales inter-professionnelles. Les syndiqués CGT ont la conviction que **l'action collective et le rapport de force** peuvent faire bouger les lignes.

La CGT FERC Sup pour un Service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche, laïque, démocratique et émancipateur

Et la CGT FERC Sup ?

C'est l'Union nationale des syndicats CGT des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités et grands établissements).

Vous adhérez directement au syndicat CGT de votre établissement.

L'activité et l'action de la CGT FERC Sup ?

- ⇒ Notre organisation est présente pour soutenir et aider les travailleuses et les travailleurs à **s'organiser pour élaborer leurs revendications et construire leurs luttes**.
- ⇒ Notre organisation **défend les droits et intérêts des personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche** face aux directions.
- ⇒ Notre organisation est également **présente dans les différentes instances représentatives des personnels, locales et nationales** (CPE, CAPA, CAPN, CNU, CCP-ANT, Comités techniques, CHSCT, conseils centraux d'établissements, œuvres sociales...), pour porter la voix des personnels et les défendre.

Rejoindre la CGT, c'est défendre :

- ⇒ Ses intérêts individuels et collectifs de travailleuse et de travailleur.
- ⇒ Un service public national d'enseignement supérieur et de recherche, laïque, démocratique et émancipateur.
- ⇒ Le maintien du statut de fonctionnaire d'État pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- ⇒ La création de postes de fonctionnaires titulaires pour répondre aux besoins d'un service public de qualité et pour résorber la précarité.
- ⇒ L'augmentation des moyens et financements récurrents en lieu et place du financement par projets.

Notre mode de vie à la CGT, c'est la solidarité

C'est aussi revendiquer plus généralement pour :

- ⇒ Une amélioration des conditions travail.
- ⇒ La diminution du temps de travail.
- ⇒ Une augmentation générale des salaires (400€/mois minimum).

Rejoindre la CGT, c'est refuser :

- ⇒ L'injustice, les bas salaires et l'absence de possibilités de promotions.
- ⇒ La restructuration et la régionalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche (fusions, ComUE...).
- ⇒ La sélection et la ségrégation sociale en luttant pour que le plus grand nombre ait accès à une formation supérieure de haut niveau.
- ⇒ La culture de l'élitisme et la politique du mérite qui mettent en concurrence et excluent.